

Cadre général

Direction/ service :

Direction de l'Insertion du Logement et de l'Action Sociale – Service de l'Action Sociale

Référence au programme, schéma, mission existant :

Schéma départemental d'action sociale de proximité – Schéma départemental Enfance et Famille

Description de l'action actuelle :

Le projet est actuellement à la phase de proposition, en cours de validation.

Axe stratégique de référence :

Axe 3 : Renforcer la coordination des acteurs autour de l'enfance en danger

Axe 14 : Faire de la qualité une exigence pour le Finistère.

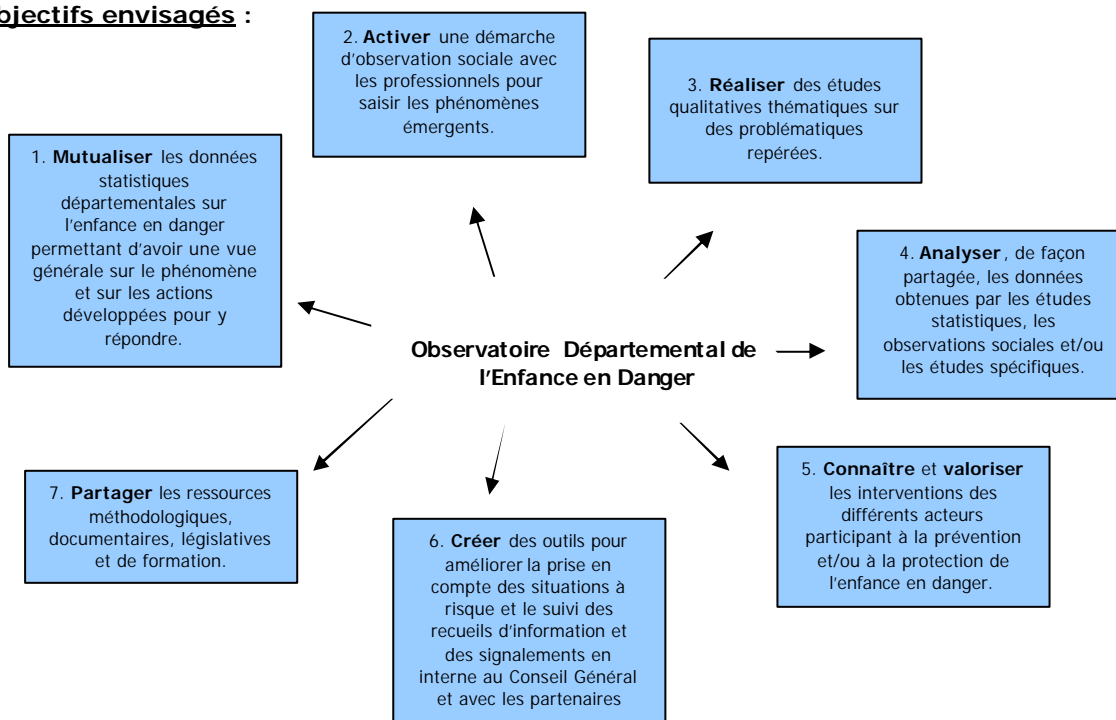
Priorité 1 : Créer des observatoires partagés pour faciliter la diffusion des informations et connaissances.

Objectif de référence : Elaborer des outils d'aide à la décision permettant d'établir un diagnostic partagé avec nos partenaires, d'apporter une réponse adaptée aux besoins et d'évaluer les actions conduites.

Description du projet

L'observatoire de l'enfance en danger constitue à la fois **un outil de connaissance** des phénomènes et problématiques rencontrées, **un espace dynamique d'échanges et de réflexion** (en interne, mais également avec les partenaires) **et un espace de développement de propositions** pour répondre aux constats effectués au travers des études et échanges réalisés.

1. Objectifs envisagés :



La mise en application concrète de tels objectifs demande un travail conséquent, tant en interne au Conseil général, que pour créer en externe, les conditions nécessaires au développement de cet observatoire avec les nombreux acteurs en matière de prévention et de protection de l'enfance. Cela nécessite donc de passer par des phases coordonnées préfigurant, petit à petit, l'ensemble de ces objectifs à moyen terme : tous les axes de travail ne pourront pas être activés d'emblée, nous proposons de construire pas à pas cet observatoire en débutant dès 2006 sa construction.

2. Un observatoire pour qui ?

<p>Pour les professionnels, acteurs de terrain (internes au CG ou partenaires)</p>	<p>Un espace d'échanges avec d'autres professionnels sur des thématiques communes : notion de pluridisciplinarité et de pluri-partenariat permettant de créer des conditions favorables au renforcement du réseau.</p> <p>Un espace de formation continue sur l'enfance en danger : réflexions sur les nouvelles problématiques rencontrées, échanges sur les pratiques, apport des études réalisées...</p> <p>Un positionnement d'« observateur social » c'est-à-dire la possibilité de faire remonter les constats quotidiens relevés dans la pratique pour permettre de partager et d'objectiver ces données.</p> <p>Un rôle dans l'analyse des réalités locales, des problématiques rencontrées par les familles et les professionnels, et des pratiques mises en oeuvre pour y répondre.</p> <p>Un lieu de propositions pour initier de nouvelles dynamiques et contribuer au développement de pratiques de bientraitance.</p>
<p>Pour les Responsables de Territoires et les Responsables d'équipes</p>	<p>Tous les éléments précédemment cités peuvent être repris en y ajoutant d'autres intérêts :</p> <p>Un outil permettant d'améliorer les données statistiques disponibles sur l'enfance en danger afin d'avoir une meilleure compréhension des spécificités locales et de pouvoir mieux se situer par rapport aux autres équipes, aux autres territoires, à l'ensemble du département.</p> <p>Un outil permettant de travailler sur la coordination des différents professionnels des équipes intervenants sur le champ de la prévention et de la protection de l'enfance et de favoriser les initiatives inter-partenariales.</p>
<p>Pour les Directions concernées, au sein de la DGAS</p>	<p>Disposer de données statistiques, de données d'observation sociale et d'études thématiques pour développer la connaissance des spécificités du département et contribuer au développement des politiques.</p> <p>Disposer d'un outil permettant d'organiser les réflexions et les modes de coordination concernant l'enfance en danger aussi bien avec les professionnels de terrain du Conseil général, mais également avec les partenaires sur le département.</p> <p>Permettre d'impulser une dynamique ayant un impact sur les pratiques (démarche participative et de concertation permettant l'appropriation par les professionnels de nouvelles pratiques).</p> <p>Permettre d'enrichir l'Observatoire Départemental déjà mis en place avec les données concernant l'Enfance en danger, et venir en appui aux démarches engagées de diagnostics de territoires.</p>
<p>Pour les élus</p>	<p>Rendre visible le phénomène pour contribuer à l'aide à la décision des stratégies départementales développées.</p> <p>Evaluer les actions mises en oeuvre et impulser une dynamique de développement des politiques départementales de prévention et de protection.</p>
<p>Pour les Partenaires</p>	<p>Travailler en réseau et favoriser la coordination.</p> <p>Participer à une démarche d'observation et d'analyse partagée.</p> <p>Comprendre mieux les modes de fonctionnement des organisations, les pratiques développées par les différents acteurs.</p> <p>Disposer de données permettant d'étayer les projets envisagés.</p> <p>Communiquer sur les actions mises en oeuvre, les initiatives prises par les différents acteurs.</p>

3. Modifications par rapport à l'existant :

Faibilisation et approfondissement des données recueillies et disponibles.

Mise en cohérence de ces données afin de parvenir à une meilleure connaissance du phénomène de l'enfance en danger.

Adaptation aux évolutions législatives en matière de protection de l'enfance.

4. Présentation du contenu du projet :

Le création de l'observatoire départemental inter-partenarial de l'enfance en danger est un processus dynamique comprenant plusieurs étapes. Dès 2006, nous pouvons envisager de travailler sur le 1^{er} objectif : **Disposer de données statistiques départementales sur l'enfance en danger permettant d'avoir une vue générale sur le phénomène et sur les actions développées pour y répondre**

Séquence 1: Consolider en interne le dispositif de recueil et de traitement des données concernant l'enfance en danger (2^{ème} semestre 2006)

Séquence 2: Mobilisation des partenaires principaux pour constituer un socle commun de données partagées (2^{ème} semestre 2006 – 1^{er} semestre 2007)

Séquence 3: Ouverture de l'observatoire à l'ensemble des partenaires de la prévention et protection de l'enfance en danger. (2007)

4. Moyens et coûts :

Le développement de cet observatoire nécessite la mobilisation de différentes compétences au sein du Conseil général (mandatement des professionnels). Pour le Service de l'Action Sociale, chargé d'animer et de coordonner ce projet, cela pose la question de sa configuration future. Voici nos propositions afin d'engager la mise en route du projet :

- Participation du Responsable de Service, Dominique QUERRE
- ½ temps de l'Attachée Prévention du Service, Camille TROCHET
- ¼ temps de la Conseillère technique en travail social, Chantal FLATRES
- 30% temps d'un Conseiller socio-éducatif ou attaché (poste à créer ou mobilité interne)
- ½ temps de rédacteur (poste à créer)

L'implication nécessaire de la Direction Enfance et Famille dans la mise en œuvre de ce projet mobilisera les différentes composantes de la direction (services, responsable technique informatique...). Elle nécessite également une implication directe dans l'animation et la coordination de l'observatoire estimée à un ½ temps de poste de cadre (poste à créer).

L'implication des référents informatiques de toutes les directions concernées sera également sollicitée. La création d'une ligne budgétaire spécifique d'un montant de 25 000€ devra également être envisagée afin de développer le plan annuel de travail (financement d'études, de prestations extérieures). Enfin, la question des moyens matériels (locaux, équipement) se posera également.

5. Etat d'avancement et prochaines étapes d'élaboration du projet :

Ce projet d'intention est actuellement en cours de négociation et de validation en interne au Conseil général.

Acteurs

Elu référent : Patricia ADAM – Présidente de l'Action Sociale

Chef de projet/Référent :

Camille TROCHET, attachée du Service de l'Action Sociale

Partenaires internes pressentis :

- Le Service de l'Action Sociale de la DILAS est positionné comme le porteur et l'animateur du projet.
- La cellule financière et d'aide à la décision de la DILAS.
- Le Service Protection de l'Enfance de la Direction Enfance et Famille.
- Le Service PMI de la Direction Enfance et Famille.
- La Direction des Territoires d'Action Sociale.
- La Direction de la Santé Publique.
- Les chargés de mission de la Direction Générale de la Solidarité.
- L'Observatoire Départemental du Finistère.
- Le Service Etudes et Applications sociales de la Direction des Systèmes Informatiques.

Partenaires externes pressentis :

Justice, Education Nationale, Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale, Hôpitaux, secteur pédo-psychiatrique, Gendarmerie, Police, CAF, Associations...